

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU 20 JUIN 2014**

**N°3 :**

**OBJET : Proposition d'une nouvelle personnalité qualifiée par l'Etat**

**Présents :**

**Conseil général du Doubs**

- M. Claude JEANNEROT, Président
- M. Jacques BREUIL, Vice-Président
- M. Rémy NAPPEY, Vice-Président
- M. Jean-Pierre GURTNER, Conseiller général

**Etat**

- M. Bernard FALGA, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

**Conseil Régional de Franche-Comté**

- Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente
- M. Loïc NIEPCERON, Conseiller Régional

**Ville de Salins-les-Bains**

- M. Gilles BEDER, Maire

**Personnalités qualifiées**

- Mme Zsuzsanna BERI, Cheffe du Service des Affaires Culturelles du Canton de Neuchâtel
- M. Daniel BOUCON
- M. François FAVORY

**Représentants du personnel de l'EPCC**

- Mme Nathalie DURAND-BRETON, responsable de la librairie boutique

**Pouvoirs :**

- M. Patrick BONTEMPS, Adjoint au Maire de la Ville de Besançon a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT, transmis en séance à M. Loïc NIEPCERON
- M. Stéphane FRATACCI, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Bernard FALGA
- M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche a donné pouvoir à M. Claude JEANNEROT

**Absents excusés :**

- M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations
- M. Jean-Christophe DURAND, Electricité de France
- M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs
- M. Jacques MAURICE, Maire d'Arc-et-Senans
- M. Patrick RONOT, Conseiller Général du Doubs
- M. Francesco SCANDELLA, réceptionniste coordinateur

**Rapporteur :** M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

\*\*\*\*\*

**EXPOSE**

Conformément à l'article 6 du Règlement Intérieur de l'EPCC, et de l'article 7.6 des statuts de l'EPCC Saline Royale, en cas de vacance d'un membre, pour quelque cause que ce soit, survenant plus de six mois avant l'expiration de son mandat, un autre représentant est désigné ou élu dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir.

## Etablissement Public de Coopération Culturelle Saline Royale d'Arc et Senans

Monsieur Jean-Michel LENIAUD, personnalité qualifiée proposée par l'Etat, par un courrier adressé à Monsieur le Président, en date du 19 décembre 2013, l'informe de sa décision de démissionner du Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale en raison de difficultés d'agenda récurrentes qui l'empêchent d'assister aux séances du Conseil d'Administration.

Lors du Conseil d'Administration du 14 mars 2014, il a été demandé à l'Etat de proposer pour la séance de ce jour, une nouvelle personnalité qualifiée.

L'Etat propose au Conseil d'Administration la désignation de Monsieur Denis GRANDJEAN, qui après une solide formation universitaire, a occupé différents postes de management au sein de services de l'Etat ou de structures dépendant de collectivités territoriales. Il a notamment dirigé la Saline royale de 1977 à 1979. Ses compétences en matière d'architecture, de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel alliées à ses qualités relationnelles, développées en tant qu'élu de la ville de Nancy et membre de nombreuses instances nationales, paraissent de nature à favoriser une participation active et fructueuse de Monsieur Denis GRANDJEAN au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC.

Il est proposé au Conseil d'Administration de désigner, sur proposition de l'Etat, Monsieur Denis GRANDJEAN en tant que personnalité qualifiée au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale.

Chaque collectivité devra adopter une délibération au sein de sa propre assemblée avant le prochain Conseil d'Administration de l'EPCC pour acter la nomination de cette nouvelle personnalité qualifiée.

### Vote à main levée

Membres : 15


Pour : 15

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### APRES AVOIR VOTE

**DESIGNE à l'unanimité Monsieur Denis GRANDJEAN en tant que personnalité qualifiée au Conseil d'Administration de l'EPCC Saline Royale.**

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans  
Certifié exécutoire par le Président du  
Conseil d'Administration  
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 21.08.14  
Et de la publication le : 21.08.14

  
Le Président  
Claude JEANNEROT

Préfecture de la Région Grand-Est  
Préfecture de Doubs  
Contrôle de légalité DRCF  
Reçu le 21 AOUT 2014